



Syndicat Intercommunal de Gestion des transports scolaires à destination des collèges

LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE - LUYNES - SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DE GESTION DU TRANSPORT SCOLAIRE À DESTINATION DES COLLÈGES SÉANCE DU 26 MARS 2025

Date de convocation

07/03/2025

Date d'envoi

11/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 18h00 le Comité Syndical Intercommunal de Gestion du Transport Scolaire à Destination des Collège dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de LUYNES, salle de réunion, sous la Présidence de Monsieur Bertrand RITOURET, Président en exercice.

Nombre de membres

En exercice : 06

Présents : 06

Absents : 00

Pouvoirs : 00

Votants : 06

Etaient présents :

Mesdames Christine BLIN, Sylviane FORTUN, Brigitte BESQUENT,
Monsieur Sébastien MARAIS, Jean-Michel ARNAUD.

Absent excusé :

Madame /

Monsieur /

Assistaient également sans voix délibérative les déléguées suppléantes :

Mesdames Danièle HOUDU et Christine MÉNORET.

Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :

Monsieur Gérard PERRIER Directeur Général des Services - Ville de Luynes.

Monsieur Raphaël SIMAR - Ville de Luynes.

Secrétaire de séance :

Madame Sylviane FORTUN



DEL N° 26-03-2025/03 COMPTE DE GESTION 2024.

En application des dispositions des articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte de gestion du comptable public doit être approuvé préalablement au vote du compte administratif.

Les résultats budgétaires de l'exercice 2024, sans les reports 2023, sont repris dans le tableau ci-dessous qui est extrait du compte de gestion.

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	22 096.70 €	341 784.67 €	363 881.37 €
Titres de recettes (b) émis	1 251.81 €	204 743.96 €	205 995.77 €
Réductions de titres (c)		340.00 €	340.00 €
Recettes nettes (d=b-c)	1 251.81 €	204 403.96 €	205 655.77 €
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	22 096.70 €	341 784.67 €	363 881.37 €
Mandats émis (f)	11 655.00 €	227 367.67 €	239 022.67 €
Annulations de mandats (g)		15 932.06 €	15 932.06 €
Dépenses nettes (h=f-g)	11 655.00 €	211 435.61 €	223 090.61 €
RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
(d-h) Excédent			
(h-d) Déficit	10 403.19 €	7 031.65 €	17 434.84 €

Avec les reports de l'exercice 2023, on arrive au résultat de clôture suivant :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Excédents 2023 reportés	20 844.70 €	206 784.67 €	227 629.37 €
Résultat global de clôture exercice 2024	10 441.51 €	199 753.02 €	210 194.53 €

Après avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion de l'exercice 2024, tel qu'il lui a été présenté par le Comptable de la collectivité, dont les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président



Bertrand RITOURET

La secrétaire de séance,

Madame Sylviane FORTUN,
Délégue Titulaire

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le **03 AVR. 2025**

Et sa publication le site internet de la commune le **02 AVR. 2025**

Le Président,

